

Mardi 07 avril 2009 , 13:41:19

« Le Sénat n'est pas convaincu » par le projet HPST qui est « trop touffu » et « un peu confus » (Jean-Pierre Raffarin). L'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin, sénateur UMP de la Vienne, s'est déclaré dimanche 5 avril 2009 au Sénat, à « apporter sa contribution » dans un « esprit libre et loyal » au texte présenté par Roselyne Bachelot qui sera débattu en séance à partir du lundi 11 mai 2009 à la Haute Assemblée. Invité de l'émission Dimanche + sur Canal Plus, l'ancien ministre a marqué sa différence à propos du volet hospitalier du texte. A la question posée par Anne-Sophie Laporte de savoir si l'on doit gérer l'hôpital comme une entreprise, le sénateur de la Vienne, qui fût candidat à la présidence de la Haute Assemblée, répond : « le Sénat n'est pas convaincu par ce texte trop touffu et quelque part un peu confus. Non au statut de PDG directeur de CHU et oui au retour des médecins dans la gouvernance. Voilà notre ligne directrice pour le débat qui va s'ouvrir. »

L'ancien Premier ministre qui fût à l'origine en 2002, avec son ministre de la Santé de l'époque, le professeur de droit Jean-François Mattéi, de la réforme « Hôpital 2007 » comprenant aussi bien un volet financier avec l'instauration de la T2A (tarification à l'activité), un volet de relance d'investissement dans les hôpitaux qu'un volet « gouvernance » des ordonnances de mai 2005 introduisant une réforme de l'organisation interne des hôpitaux, estime que « ce n'est pas la première fois que le Sénat apportera sa contribution » et qu'il « est là pour améliorer les textes et pas seulement pour se conformer à l'Assemblée nationale ».

Jean-Pierre Raffarin intervenait sur le thème de la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » à l'issue d'un reportage de la « grogne des médecins » hospitaliers protestant contre le sentiment d'être écarté, en vertu de ce texte, du projet de décision instauré par les ordonnances de mai 2005 au profit d'un simple avis donné sur les projets intéressant le

INQUIÉTUDE SUR L'EMPRISE DU FINANCIER ET DE L'ÉCONOMIQUE

Étaient successivement présentés dans le reportage les points de vue du professeur Alain Destée, président de la commission des présidents de CME (commission médicale d'établissements) de CHU, de Jean-Marie Rolland, rapporteur de la loi de l'Assemblée nationale, un rappel des déclarations de Nicolas Sarkozy le 9 janvier 2009 lors des vœux aux personnels de santé et le témoignage du professeur de médecine Bernard Debré, petit-fils de l'inspirateur des ordonnances de 1958 à la création des CHU. S'y ajoutait encore celui de Gérard Vincent, ancien directeur d'hôpital (Hotel-Dieu de l'AP-HM) et actuellement délégué général de la FHF (Fédération hospitalière de France), traditionnellement proche des élus hospitaliers et des directeurs d'hôpital.

Pour Alain Destée, « un hôpital peut (...) se gouverner comme une entreprise mais avec des limites ; la santé n'est pas commerciale ». Il craint notamment que « l'emprise du financier, l'emprise de l'économique prenne le pas sur le médical et que le médical disparaisse de la réflexion ». Jean-Marie Rolland, député UMP de l'Yonne, cite à l'appui de la défense de l'exemple classique du chirurgien qui décide d'opérer à 10 heures sans respecter la programmation des opérations qu'en pareil cas, « le directeur ne peut rien lui dire ». En voix « off », le commentateur souligne qu'avec la loi HPST le directeur pourra nommer les chefs de pôle et les révoquer et sera un « super patron », ce qui répond au souhait de la République.

LA PLACE ET L'IDENTITÉ DU PATRON AU CENTRE DU DÉBAT

L'extrait des vœux aux personnels de santé choisi par Canal Plus est celui où Nicolas Sarkozy explique qu'il « n'y a qu'une seule structure humaine qui puisse fonctionner sans un animateur ; dans le langage populaire, on dit un 'patron' ».

bien que je prends des risques... ». En voix off, le téléspectateur apprend qu'au sein même de la majorité présidence mesure fait « grincer des dents ». Suit l'intervention de Bernard Debré, député UMP de Paris et chirurgien urologue renommée internationale, qui fait mine de s'interroger : « s'il y a un antagonisme entre le directeur et les médecins, le dernier mot ? Je ne sais pas comment seront soignés les malades ». Une allusion est faite en « off » à certains de ses collègues du député Debré, adoptés avant d'être retoqués à la demande de Roselyne Bachelot lors de l'ultime et interminable discussion à l'Assemblée nationale le 11 mars dernier.

L'intervention de Gérard Vincent (FHF), la dernière du reportage avant le commentaire de Jean-Pierre Raffarin, défend l'idée d'un rééquilibrage des pouvoirs et la nécessité d'une coopération entre le directeur, éventuellement médecin d'origine, et les médecins. « Il faut bien un chef d'orchestre à tout cela et le directeur, c'est cela. Qu'il soit médecin, administratif, ingénieur ou infirmier, un directeur c'est celui qui, après avoir pris les avis des uns et des autres, décide de la connaissance de cause en essayant de faire le consensus et qui tranche », plaide celui qui fût également directeur au ministère de la Santé, nommé par Claude Évin, alors ministre de la Santé de Michel Rocard.

Hôpital : fronde des médecins contre la réforme

LE MONDE | 27.03.09 | 14h56 • Mis à jour le 27.03.09 | 16h42

Le gouvernement redoutait que la base de l'hôpital ne se mobilise contre la réforme Bachelot, mais c'est du sommet que pourrait venir la menace. L'ensemble de la communauté médicale hospitalière est en colère contre les dispositions de la loi Hôpital, patients, santé, territoire qui bouleverse en profondeur la gouvernance hospitalière. Des grands patrons de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) aux représentants de la communauté médicale des CHU, tous craignent la mainmise du pouvoir administratif et la soumission de la médecine aux seuls impératifs budgétaires. Les présidents des commissions médicales d'établissements (CME) menacent ainsi de démissionner si le projet de loi n'est pas substantiellement amendé lors de son examen au Sénat, à partir du 12 mai.

En 2004, les pouvoirs publics avaient déjà modifié la gouvernance hospitalière en regroupant les services en pôles et en impliquant les médecins dans la gestion médico-économique, avec la mise en place de la tarification à l'activité. Intitulée Hôpital 2007, la réforme avait créé, aux côtés du directeur d'établissement, un conseil exécutif où siègent à parité des médecins et des administratifs. Répondant à l'injonction de Nicolas Sarkozy - *"Il faut un patron à l'hôpital, et un seul"* -, la réforme de Roselyne Bachelot va plus loin, en concentrant les pouvoirs dans les mains du directeur : celui-ci devient président d'un directoire dans lequel siègeront des médecins majoritairement nommés par lui. Le directeur arrêtera le projet médical de l'établissement (qui n'est plus que "préparé" par les médecins) et nommera seul les chefs de pôle.

Depuis l'élaboration de la réforme, cette architecture inquiète les médecins qui y voient la prise de contrôle de l'administration sur le médical. Ils comptaient toutefois sur le débat à l'Assemblée nationale pour l'amender. Las, le gouvernement a refusé toute modification de son dispositif.

Adoptés lors de la première semaine de débat, des amendements présentés par le médecin hospitalier et député (UMP) Bernard Debré ont finalement été rejetés, à la demande du gouvernement, le dernier jour de la discussion, à 4 h 30, devant une Assemblée déserte... *"C'est une action à la limite de la démocratie, dénonce le député Debré. Cette entourloupe a rendu tous les médecins furieux."*

De fait, l'épisode a mis le feu aux poudres. D'habitude peu enclins au conflit, les présidents de CME, élus par leurs pairs, dénoncent aujourd'hui *"une situation de blocage"*. Président de la Conférence des présidents de CME, le Lillois Alain Destée estime que *"le patron à l'hôpital se mue aujourd'hui en petit chef qui pourra mettre et démettre les médecins à sa guise"*.

IMPÉRATIFS COMPTABLES

Les médecins sont d'autant plus choqués de se sentir marginalisés qu'ils ont jusqu'ici joué le jeu des précédentes réformes : *"Ce qui nous révolte, c'est que nous avons porté la réforme Hôpital 2007, qui avait profondément rénové le fonctionnement hospitalier, dénonce Pierre Coriat, président de la CME de l'AP-HP. On casse un système qui fonctionnait bien pour passer à une gouvernance monocéphale, médicalement aveugle, sans garde-fous éthiques."*

Les médecins pointent un risque d'isolement du directeur et de cristallisation des rapports de force dans les hôpitaux, qui vivent déjà sous tension en raison de graves déficits. *"Aujourd'hui, c'est la communauté médicale qui fait passer les messages dans les services, pointe le professeur Destée. Demain, si le directeur se retrouve en première ligne, sans relais, on court à la catastrophe."* "Un directeur seul n'a pas la possibilité de faire changer les choses à l'hôpital, poursuit Bernard Descottes, président de la CME du CHU de Limoges. *Il a besoin, à ses côtés, d'un copilote médical, sinon il va dans le mur."*

Les directeurs, eux, ne veulent rien lâcher, et dénoncent une polémique en forme de *"faux problème"*. *"Un directeur qui souhaiterait diriger un hôpital sans les médecins ou contre eux aurait une démarche suicidaire, explique Paul Castel, président de la Conférence des directeurs de CHU. Mais on ne peut être en situation de coresponsabilité, il faut un décideur et un seul à l'hôpital."* Les directeurs font valoir que les postes de management ne leur sont plus exclusivement réservés. *"Si les médecins veulent devenir directeurs, rien ne les en empêche, mais il faut bien que quelqu'un tranche quand la situation est bloquée"*, plaide Gérard Vincent, délégué général de la Fédération hospitalière de France (FHF).

Au ministère de la santé, on s'agace aussi de la fronde des médecins hospitaliers. *"La réforme n'induit en rien une logique de caporalisation, fait-on valoir dans l'entourage de M^{me} Bachelot. Simplement, elle cherche à éviter les logiques de blocage qui empêchent l'hôpital de se réformer. Il est quand même étonnant d'opposer les gentils médecins aux méchants directeurs, comme si les médecins étaient les seuls garants d'une éthique de service public !"* Le gouvernement semble décidé à ne pas céder sur le cœur de la réforme : le 13 mars, en déplacement à Clairefontaine (Yvelines), Nicolas Sarkozy a martelé qu'il ne se laisserait *"pas prendre par des lobbies, soit des grands patrons, soit des tout petits patrons"*.

Si le gouvernement souhaite un management fort à l'hôpital, c'est notamment pour mener à bien l'objectif de résorption des déficits hospitaliers fixé pour 2012 par le président de la République. Or c'est justement cette volonté affichée de redressement financier qui inquiète les médecins. Ils pointent le risque que la vie de l'hôpital, déjà soumise aux critères médico-économiques avec la tarification à l'activité, ne soit plus dictée demain que par les seuls impératifs comptables.

"La contestation monte de toutes parts sur la réforme de l'hôpital, car il y a une prise de conscience que l'on va de plus en plus vers l'hôpital-entreprise", dénonce le diabétologue André Grimaldi. *"La loi Bachelot procède d'une logique réductionniste, renchérit le neurologue Olivier Lyon-Caen. Derrière la façade du discours, il y a une volonté réelle d'appliquer le même fonctionnement que les cliniques privées, de mettre tout le monde au pas sur le modèle libéral."*

Cécile Prieur

Budget 2009 de l'AP-HP : 700 postes sont supprimés

Budget de crise pour l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) : le conseil d'administration de l'ensemble hospitalier devait adopter, vendredi 27 mars, un budget 2009 qui prévoit un déficit de

95,5 millions d'euros, soit 1,5 % de ses recettes. Pour contenir ses dépenses, l'AP-HP devra faire notamment "un effort sur les dépenses de personnel", à hauteur de 50,5 millions d'euros, qui se traduirait par la suppression de 700 équivalents temps-plein. Ces suppressions de postes se traduiront par un non-renouvellement de départs à la retraite ou de postes contractuels. Elles devraient concerner des personnels non médicaux, tandis qu'il y aurait du côté des personnels médicaux une augmentation de 53 postes équivalents temps-plein. La communauté médicale d'établissement (CME), qui représente les médecins, a décidé de voter le budget après un vif débat. Le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë, a annoncé son intention de voter contre, estimant que "les contraintes budgétaires aujourd'hui imposées à l'AP-HP remettent en cause l'accès sans réserve à une médecine de qualité".



Réforme de l'hôpital : les médecins font bloc

Santé . A Paris, les professeurs s'unissent contre la loi qui les écarte de la gouvernance des établissements.

ÉRIC FAVEREAU

Ce fut un moment peu banal. Mercredi soir, dans un amphi de la fac de médecine à Paris, une bonne partie des grands noms de la médecine hospitalière parisienne se sont retrouvés pour dénoncer la nouvelle loi sur l'hôpital, en particulier le volet sur la gouvernance. Il y avait là l'élégant professeur Olivier Lyon-Caen, neurologue à la Pitié, Loïc Capron ou André Grimaldi, le très habile Pierre Coriat, voire le militant Jean-Claude Rougeon, bien d'autres encore. Plus de 200 médecins au total.

Leur malaise est, en tout cas, inédit. Et massif devant cette réforme qui donne «*tout pouvoir au directeur*». Tous se retrouvent pour défendre le maintien du service «*comme lieu central de l'hôpital*». Mais pour le reste ? L'organisateur en chef, Bernard Granger, psychiatre à Cochin, tient des propos brutaux : «*Nous ne sommes plus à l'époque de la négociation, mais de la confrontation. C'est un système dictatorial.*» Le professeur Lyon-Caen tente de prendre de la hauteur : «*Ce mouvement de contestation ne peut que se concevoir s'il reste centré sur l'hôpital. Il faut que tout le personnel de l'hôpital s'y retrouve, et il faut éviter de mettre en scène notre propre corporatisme.*» Juste avant, un représentant du syndicat des chefs de clinique avait montré l'hétérogénéité du mouvement, en insistant sur l'importance du secteur 2 (1) pour les futurs spécialistes. Le professeur André Grimaldi, qui fut à l'origine de nombreuses pétitions, recentre alors l'AG. «*Il faut se préparer à un rapport de forces difficile.*» Puis : «*Nous devons choisir nos mots... Le pouvoir du directeur est légitime, le nôtre aussi. On ne va pas passer de l'époque du mandarin à celui du PDG, voilà ce qu'il nous faut combattre. Pour cela, il faut que l'on soit capable de manifester, médecins et non-médecins.*»

Le professeur Pierre Coriat - personnage clé, car il préside la Commission médicale de toute l'Assistance publique de Paris - hésite. Au début, il avait soutenu la loi, mais il a eu le sentiment de s'être fait gruger. Là, il se montre virulent : «*Nous sommes opposés à la nouvelle gouvernance.*»

D'autres veulent aller plus loin. Evoquent une démission tous les «chefs de pôle». Une manifestation ? *«Attention à ne pas se retrouver à quelques centaines...»* Un autre, encore : *«La seule chose qu'il faut faire, c'est une journée de grève totale. Le reste est incompréhensible.»* S'en suit une longue discussion sur les actions à venir.

(1) Le secteur conventionné à honoraires libres.